



RÉSERVE NATURELLE DU RAVIN DE VALBOIS, DOUBS.

© B. Boisson

Le monde vivant du bois mort

Le bois mort est une composante essentielle des forêts naturelles, souvent absente des forêts gérées. Cette lacune met en difficulté une biodiversité spécifique, riche et originale, constituée notamment d'espèces se nourrissant de bois mort (espèces saproxyliques) ou vivant dans les cavités.

Trois grands groupes d'espèces dépendent directement du bois mort. Tout d'abord, les xylophages. Champignons ou insectes, ils effectuent la première étape du recyclage du bois mort. Viennent ensuite les détritivores qui se nourrissent de matière organique évoluée, sous forme de bois mort très évolué ou de fonds de cavités. Enfin, le troisième groupe est constitué d'espèces cavicoles comme les pics, les chouettes ou les chauves-souris arboricoles.

Au total, ce sont plusieurs milliers d'espèces d'insectes et champignons qui, en France, dépendent des vieilles forêts et du bois mort. Dans la Réserve naturelle de la Massane (Pyrénées-Orientales), l'une des Réserves française où la biodiversité a été le mieux étudiée, des recherches ont montré qu'un tiers des champignons, soit 103 espèces, sont des décomposeurs du bois.

Une biodiversité menacée

Tandis que les forêts naturelles comptent de 40 à 200 m³ de bois mort par hectare, les forêts de production en comptent rarement plus de cinq. Cette lacune a causé la raréfaction, voire l'extinction de nombreuses espèces saproxyliques. À l'échelle de l'Europe, on estime que 40 % des espèces de colé-

ptères saproxyliques sont en danger et que la majorité des autres sont en déclin. Toujours d'après l'étude menée à la Réserve de la Massane, près du quart des mammifères et 17 % des oiseaux nicheurs utilisent les cavités d'arbres vivants ou morts. Si l'écureuil est un des habitants les plus communs, il n'en va pas de même de la genette, de la chouette de Tengmalm ou des chauves-souris comme la noctule de Leisler, le petit rhinolophe ou l'oreillard commun (pas si commun que ça, d'ailleurs!).

La question se pose alors de savoir s'il existe des normes sylvicoles pour conserver le bois mort.

Depuis quelques années, certains gestionnaires forestiers ont édicté des conseils sylvicoles de façon à guider la gestion du bois mort. En 1993, l'Office national des forêts, dans son *Instruction sur la prise en compte de la biodiversité*, note que « le maintien de quelques arbres sénescents ou morts (au moins un par hectare) est très favorable à la diversité ». En 1998, le *Guide technique ONF* précisait les éléments de choix des arbres morts ou à cavités (diamètre supérieur à 35 cm, cavités de diamètre supérieur à 3 cm). Après les tempêtes de 1999, le WWF-France a préconisé de profiter de l'opportunité offerte pour conserver à coût nul au minimum deux gros chablis (arbres déracinés) et deux gros volis (arbres cassés sur pied) par hectare. Malheureusement, quatre ans après la tempête, les bonnes intentions sont souvent restées des vœux pieux et force est de constater que la biodiversité a rarement été prise en compte dans les diverses politiques de restauration engagées. ■

CORALIE HANCOCK, WWF

Lexique

EN GUISE D'INTRODUCTION

« Le terme de forêts naturelles présente le mérite de se distinguer clairement de son antonyme, les forêts artificielles, modelées par l'Homme. Néanmoins, il existe une palette variée de forêts semi-naturelles. Le concept de naturalité est donc affaire de degrés ». OLIVIER GILG

FORÊT VIERGE

Habitat ou écosystème non marqué par l'action de l'Homme.

FORÊT PRIMAIRE

Forêt issue d'une succession primaire. C'est-à-dire qu'elle se développe dans un biotope nouvellement formé et antérieurement dépourvu de formes vivantes. C'est le cas de la colonisation par la végétation de champs de lave produits par une éruption volcanique ou d'une île de gravier formée suite à l'inondation d'un grand fleuve. Si la Terre était inhabitée par l'Homme, une forêt de caractère « primaire » serait installée dans toutes les régions où le climat et les conditions locales le permettent. Lorsqu'elle n'y est pas présente, ou qu'elle reste peu étendue, alors que les conditions locales le permettraient, c'est la conséquence de déboisements plus ou moins anciens d'origine anthropique. Après abandon de l'emprise correspondante, les forêts peuvent se reconstituer plus ou moins rapidement, mais sous des formes différentes de la forêt dite primaire : ce sont des forêts « secondaires ».

